

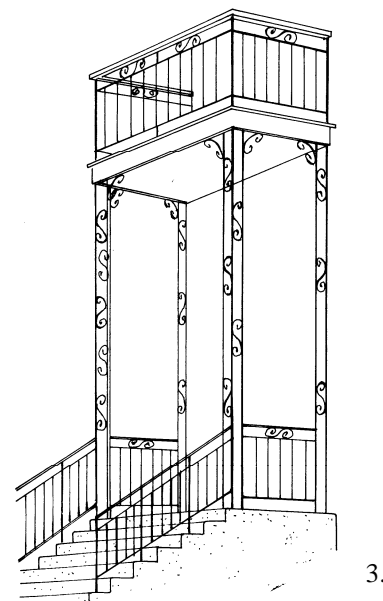
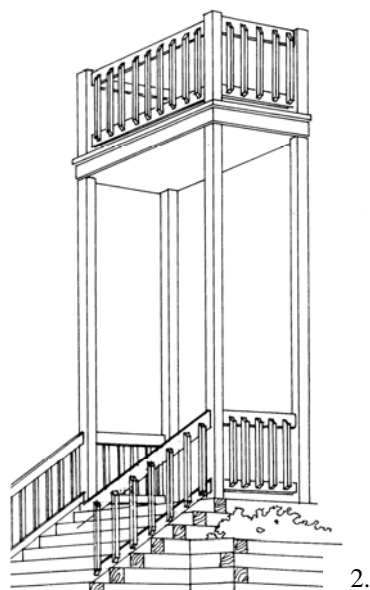
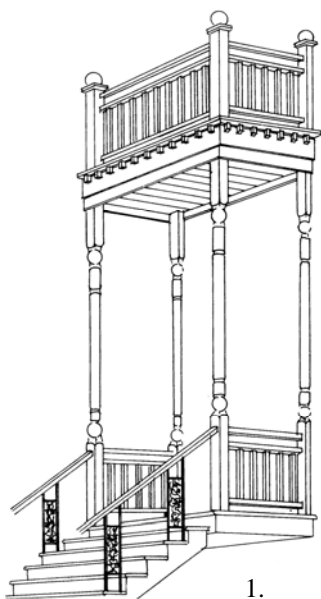
2. Murs extérieurs

Conserver tous les traits distinctifs d'importance des murs extérieurs des bâtiments existants. Les murs extérieurs d'ajouts et de nouveaux bâtiments devraient s'intégrer aux bâtiments existants.

Un des traits qui distingue les bâtiments de Westmount de ceux de la plupart des communautés d'Amérique du Nord vient du fait que les murs extérieurs sont en maçonnerie. Notre ville est presque entièrement composée de bâtiments de brique et de pierre, le plus souvent la pierre grise des carrières locales et la brique rouge fabriquée avec l'argile locale. L'attrait visuel de la plupart des bâtiments de Westmount est de plus rehaussé par des éléments de design comme des entrées, des porches et des balcons, de même que des boiseries décoratives (corniches, marquises, consoles et tarabiscotage).



Les détails des boiseries extérieures tels que les colonnes de bois, les balustres et le tarabiscotage, contribuent au caractère d'un bâtiment.



Ne pas remplacer les détails originaux (1) par des alternatives inappropriées telles que (2) ou (3).



Les boiseries extérieures semblent parfois plus détériorées qu'elles ne le sont réellement. Souvent, des réparations mineures ou une nouvelle couche de peinture suffisent à les remettre en bon état.

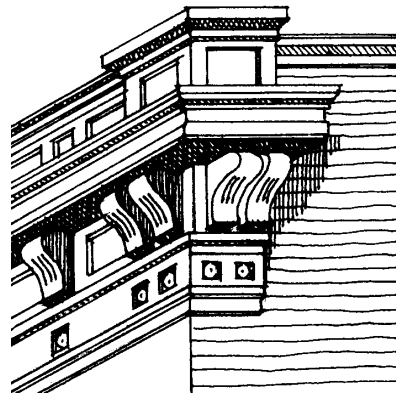
2.1 Conservation

Maintenir en bon état tous les traits distinctifs des murs extérieurs. Ceci comprend le profil général (avancés et retraits), les dimensions et l'emplacement des ouvertures de portes et de fenêtres, de même que les matériaux et leur agencement. Si nécessaire, les réparer ou les remplacer de façon à ce qu'ils se fondent à l'original.

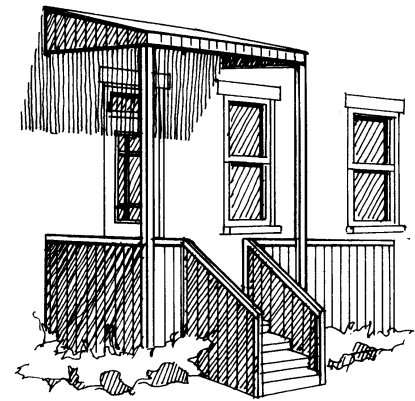
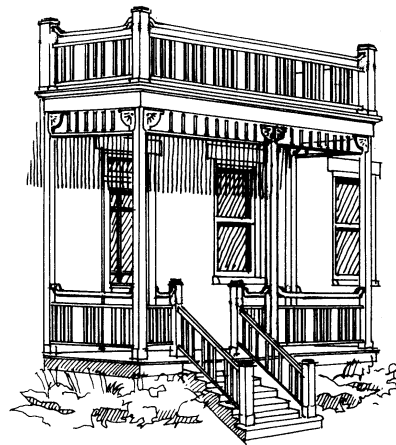
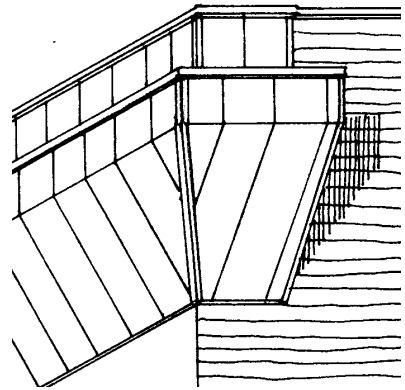
2.1.1 Réparation et remplacement

Conserver les matériaux et les éléments d'origine dans la mesure du possible. Si le remplacement est nécessaire, s'assurer que la nouvelle brique ou la nouvelle pierre ainsi que les éléments architecturaux et les éléments de finition se rapprochent autant que possible de l'apparence de l'original, par leur couleur, leur forme, leur texture et leur motif.

Notez qu'il est parfois possible d'aller chercher la brique ou la pierre d'origine sur des parties moins visibles du bâtiment.



Les corniches détériorées devraient être réparées (gauche) et non pas recouvertes (droite).



En général, les galeries, les balcons et les escaliers devraient avoir une certaine transparence dans l'esprit des maisons traditionnelles (gauche).

2.1.2 Rejointoiment

Le mortier d'origine devrait être conservé dans la mesure du possible. On devrait procéder au rejointoiment des parties endommagées afin de conserver l'intégrité du mur et d'empêcher les infiltrations d'eau. Le rejointoiment devrait se faire avec un mortier de même composition et couleur, avec des joints de la même taille et du même profil que ceux d'origine.

Il est rarement nécessaire de procéder au rejointoiment de tout un mur. Afin d'éviter les dommages à la maçonnerie, il est préférable d'enlever le vieux mortier manuellement plutôt que d'utiliser des scies ou des marteaux à buriner électriques. Il est préférable d'utiliser un mortier à base de chaux pour la maçonnerie ancienne; le mortier de ciment Portland pur est généralement trop dur et peut hâter la détérioration des vieilles briques et de certaines pierres avec le tassement du mur ou lorsque l'humidité s'échappe. Les fissures étant le plus souvent causées par le mouvement de la structure, établissez la source du problème avant de prendre des mesures correctives. Si la structure est stable, un simple rejointoiment peut suffire. Si le travail de la structure n'est pas terminé, résoudre le problème structural avant de procéder au rejointoiment.



Lors du rejointoiment d'une partie d'un mur, ne pas utiliser un nouveau mortier qui n'est pas de même composition et de même couleur que celui d'origine.

2.1.3 Nettoyage de la maçonnerie

Ne pas nettoyer la maçonnerie à moins que cela ne soit absolument nécessaire. N'utiliser que les méthodes les plus douces pour nettoyer la brique et la pierre.

À moins que l'accumulation de saleté n'attaque la maçonnerie, il est souvent préférable de ne pas la nettoyer et de conserver la patine accumulée au fil des ans. Si un bâtiment doit être nettoyé, de l'eau additionnée de détergent ou de produits chimiques spéciaux, appliquée avec une brosse à poils souples puis enlevée au jet d'eau pure suffit généralement. On peut aussi procéder par gommage en vaporisant une fine poudre puis en l'enlevant. Éviter l'eau sous pression ou les abrasifs comme le jet de sable qui endommagent la surface de la pierre et enlèvent la couche extérieure dure de la brique, hâtant la détérioration. De telles techniques endommagent aussi sérieusement les joints de mortier.



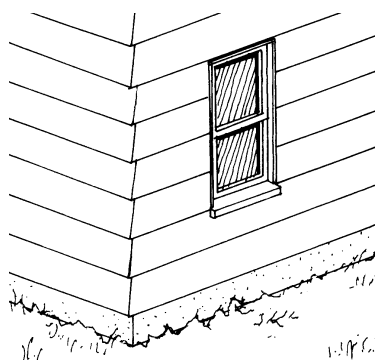
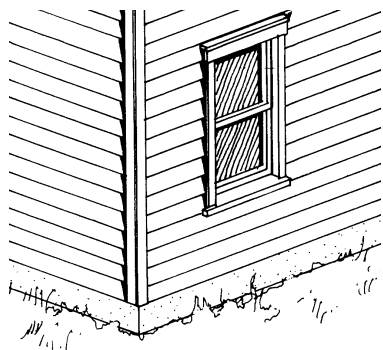
Seule une méthode douce devrait être utilisée pour nettoyer les murs de maçonnerie.

2.1.4 Peinture et enduits de maçonnerie protecteurs

Ne pas peindre la brique, la pierre, et le béton et éviter en général les enduits protecteurs. Si un bâtiment déjà peint doit être repeint, choisir des tons neutres.

La peinture modifie l'apparence d'un bâtiment et exige un entretien régulier. Il est généralement préférable cependant de conserver la peinture existante, étant donné la difficulté à l'enlever et l'incertitude quant à la qualité de la brique (la peinture cache peut-être des réparations mal effectuées).

Le silicone et les autres enduits protecteurs ne sont généralement pas nécessaires et font souvent plus de mal que de bien. Plusieurs types de peinture et de silicone créent une couche de surface sur la maçonnerie qui emprisonne l'humidité, ce qui peut faire écailler la surface de la maçonnerie. S'il faut peindre la maçonnerie, il est préférable de reprendre la couleur d'origine ou de choisir un ton neutre, c'est-à-dire des tons de rouge, beige, gris ou blanc.



Il est important de conserver les détails originaux tel qu'un revêtement de planches étroites, les encadrements de fenêtres et les planches cornières (haut). L'élimination de ces détails modifie les proportions et le caractère (bas).

2.1.5 Murs de bois et de stuc

Les quelques maisons de Westmount dont les murs extérieurs sont en bois ou en stuc devraient conserver ces matériaux. Les réparations et les remplacements devraient tenir compte des détails d'origine.

Les revêtements de bois traditionnels se composaient de planches minces, posées à l'horizontale avec des planches cornières et des cadres de bois autour des portes et des fenêtres. Dans certains cas, le revêtement de bois d'origine a été recouvert ou remplacé par un revêtement métallique ou du stuc; nous encourageons les propriétaires à restaurer le revêtement de bois d'origine.

2.1.6 Peinture des boiseries extérieures

Entretien des boiseries extérieures en appliquant régulièrement de la peinture ou de la teinture de couleur opaque qui masque le grain du bois. La couleur devrait s'intégrer aux principaux matériaux du bâtiment et aux autres bâtiments du secteur.

Toutes les boiseries extérieures étaient traditionnellement peintes, à l'exception de la porte d'entrée qui pouvait être teinte et vernie. Ceci protège le bois du soleil et de l'humidité. L'utilisation de vernis sur les fenêtres et autres boiseries est non seulement historiquement incorrecte mais elle offre aussi moins de protection contre les rayons ultraviolets. Il est en plus difficile d'en évaluer l'état, si une nouvelle couche est nécessaire.

Le choix de la couleur dépend des goûts de chacun mais doit aussi tenir compte d'autres facteurs comme les précédents historiques, l'utilisation de couleur sur d'autres maisons de la rue et la possibilité de mettre en valeur certains détails architecturaux du bâtiment.

2.2 Modifications et nouvelles constructions

Les modifications aux murs extérieurs d'un bâtiment existant devraient être conçues de façon à minimiser leur impact sur le bâtiment existant et leur visibilité. Les murs extérieurs d'ajouts ou de nouveaux bâtiments devraient s'intégrer par leur design et leurs matériaux au bâtiment existant ou aux bâtiments avoisinants.

2.2.1 Matériaux – murs principaux et secondaires

Voir la section 5.4 pour les directives sur le choix des matériaux muraux.